

à parler dans cette Chambre non seulement en faveur de mon chef honoré, mais aussi en faveur d'un gouvernement généralement considéré comme l'un des meilleurs que le Canada ait jamais eu. En outre, cette Chambre me permettra, sans doute, de témoigner publiquement au gouvernement ma profonde gratitude pour le grand honneur qu'il m'a fait en me nommant comme l'un des membres de cette honorable Chambre. Que ma carrière de sénateur soit longue ou courte, j'espère, du moins, qu'elle sera suffisamment longue pour me permettre de démontrer surabondamment par ma conduite, mon attention et mon dévouement dans l'accomplissement de mes devoirs, non seulement au gouvernement, mais aussi—ce qui est encore plus important—à tous mes concitoyens—que, en me faisant cet honneur, le gouvernement ne s'est pas trompé.

Avant de demander à cette honorable Chambre la permission de présenter à Son Excellence une adresse en réponse au gracieux discours qu'il lui a plu de prononcer en ouvrant la quatrième session du huitième parlement du Canada, j'espère que cette Chambre—et je sais que je n'ai besoin que de lui en faire respectueusement la demande—sera heureuse de s'unir à moi pour exprimer le grand plaisir que ses honorables membres ont éprouvé en apprenant l'heureuse arrivée de Son Excellence au milieu de nous et en la recevant en qualité de Gouverneur général de la grande Confédération canadienne.

Son Excellence possède l'avantage qu'ont eu quelques-uns de ses prédécesseurs—avantage qui, j'en suis sûr, est d'une grande importance—avantage dont nous profiterons dans une certaine mesure—c'est-à-dire, celui d'avoir joui déjà de la présence de Son Excellence en Canada. Je suis convaincu que cette honorable Chambre prie ardemment la Providence de veiller sur Son Excellence et Lady Minto et de les protéger ; elle souhaite que leurs vies soient épargnées ; que leur séjour au milieu de nous, dans les hautes fonctions qu'Elles sont appelées à remplir, attirent les bénédictions célestes sur le peuple canadien et que leurs Excellences aient aussi une part à ces bénédictions.

Je ne puis omettre ici—et je ne crois pas m'écarter de mon sujet—de demander aux honorables sénateurs de se rappeler du prédécesseur de Son Excellence, c'est-à-dire, de Lord Aberdeen et de sa digne épouse. On ne saurait, peut-être, faire de quelqu'un un plus bel éloge que de dire : il est passé en faisant le bien. Cet éloge s'applique par-

faitement au prédécesseur de Son Excellence et à Lady Aberdeen.

Je me réjouis, non seulement de ce que la Grande-Bretagne envoie, ici, des hommes éminents pour présider à nos destinées pendant un certain nombre d'années, chacun ; mais aussi de ce que ces hommes éminents, après avoir quitté nos rivages, continuent d'exercer leur bienfaisante influence en faveur du Canada, et je n'ai aucun doute que ce qui a caractérisé les prédécesseurs de Son Excellence caractérisera également Son Excellence Lord Minto.

En m'arrêtant un instant sur le discours du Trône, je constate que Son Excellence a gracieusement fait allusion à la prospérité du Canada. C'est un sujet de satisfaction—que les honorables sénateurs partageront, sans doute—de voir que le Canada jouit, aujourd'hui, d'une très grande prospérité. Cette prospérité n'a peut-être pas encore atteint, dans toutes les branches de l'activité, le haut degré qu'elle a déjà atteint dans le passé ; mais j'espère que d'ici à la fin de la présente session du parlement—ou, certainement, d'ici à l'expiration du présent parlement—les affaires recevront une impulsion propre à élever cette prospérité à sa plus haute marque. Dans le commerce, dans les opérations de banques, dans les industries manufacturières, dans toutes les autres branches de l'activité on remarque un regain de vie, une vigueur nouvelle, plus d'espérance et plus de courage. J'espère que ce mouvement progressif continuera de se développer de plus en plus. Je ne voudrais pas que l'on pût inférer de ce que je viens de dire qu'un gouvernement peut créer les temps prospères. Je n'ai jamais émis cette prétention ; mais je crois qu'un gouvernement peut contribuer beaucoup à la prospérité d'un pays en réduisant les charges qui pèsent ici et là sur le peuple, en veillant sur les divers intérêts, comme en prévision de certains événements, comme pour découvrir les remèdes qu'il est nécessaire d'appliquer.

Nous croyons entendre partout, sur ce continent, de l'Atlantique au Pacifique, comme un cri de joie et d'espérance, et l'activité qui règne dans toutes les industries fait croire au peuple que notre prospérité est d'un caractère permanent.

Je suis heureux de constater—et vous partagerez sans doute ma satisfaction—que les prédictions faites, il y a quelques années, que nos industries manufacturières courraient de grands dangers si l'administration des affaires publiques étaient confiée aux hommes qui gouvernent actuellement,